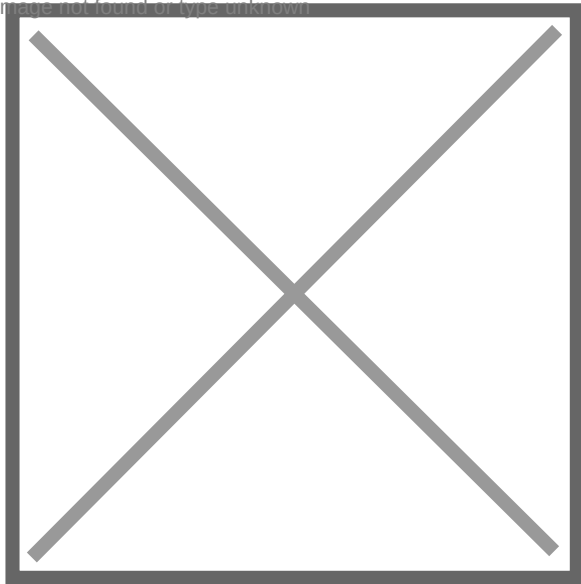


Image not found or type unknown



Licenciement conventionnel

Par **mary**, le **05/03/2010** à **18:26**

Bonjour, comment négocier un licenciement conventionnel à plus de 50 ans avec des problèmes de santé et étant en arrêt maladie depuis plus de six mois

Par **Visiteur**, le **06/03/2010** à **09:03**

bonjour, vous devez envoyer une lettre à votre patron lui demandant de bien vouloir vous accorder un entretien en vue de négocier une rupture conventionnelle.. vous pouvez avant d'envoyer la lettre lui demander oralement si éventuellement il serait d'accord. rien ne l'oblige à accepter... vous pouvez négocier une rupture en maladie.. et à plus de 50 ans.. pas de problème.

Par **babia**, le **06/03/2010** à **16:22**

pour voulez vous passer par une rupture conventionnelle, c'est votre direction qui vous y pousse ?